



PONT-A-CELLES



Wallonie

Dossier n° : PU/2024/036

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est **Monsieur DARGENT Christian**, domicilié **rue Paul Collet 2 bte 3 à 1400 Nivelles**.

Le terrain concerné est situé **rue des Écoles 34-36 à 6230 Pont-à-Celles** et est cadastré **Pont-à-Celles (1) section D n° 276Z2 et n° 276X2**.

Le projet consiste en **la construction d'un ensemble de 6 maisons mitoyennes et d'un immeuble de 3 appartements**.

Le projet s'écarte du **Schéma de Développement Communal 'zone d'habitat à densité forte + : 30-50 log/ha'** sur le point suivant :

- **Densité** : la densité projetée est supérieure à la densité maximale préconisée ;

Le projet s'écarte du **Guide Communal d'Urbanisme zone 'A1. Aire des constructions en ordre continu'** sur les points suivants :

- **Façades** : toutes les baies et ouvertures ne sont pas toujours alignées verticalement sur au moins un de leurs côtés ;
- **Façades** : la fenêtre de toiture à versant n'est pas axée sur les baies de façades ;
- **Emprise au sol** : la largeur de l'immeuble à appartements est supérieure à 10m ;
- **Hauteur** : la hauteur sous corniche de l'immeuble à appartements est partiellement supérieure à 9m.

Le dossier peut être consulté dans les locaux de l'Administration communale, Place Communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES, les jours ouvrables suivants :

- Les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.
- Les mardis et jeudis de 8h30 à 11h45.

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Cadre de Vie (Mmes Adélaïde CAMBIER et Laura GOLARD - Tél. 071/84.90.65) de l'Administration communale de Pont-à-Celles.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer par courrier ordinaire du **21 mai 2025** au **4 juin 2025** au Collège communal à l'adresse suivante : Administration communale de Pont-à-Celles, Place Communale, 22 à 6230 Pont-à-Celles.

Date d'affichage de l'annonce : **le 16/05/2025**

A Pont-à-Celles, le 6 mai 2025

Par le Collège communal,

Le Directeur général,

Gilles CUSTERS



Le Bourgmestre,

Philippe KNAEPEN